

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE Honneur - Fraternité - Justice  
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION  
WILAYA DU TAGANT

**Procès-verbal de la commission de sélection de dossiers pour la nomination des membres de la Commission de Passation des marchés Publics (CPMP) de la wilaya du Tagant**

L'an deux mille vingt-trois et le 18 décembre à 9 heures, s'est tenue, dans les locaux de la wilaya du Tagant, une réunion de la commission de sélection des dossiers pour la nomination des membres de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de la wilaya, désignée par arrêté du wali No 18 du 11/12/2023.

Étaient présents, outre son Président M Oumar TEYIB ;

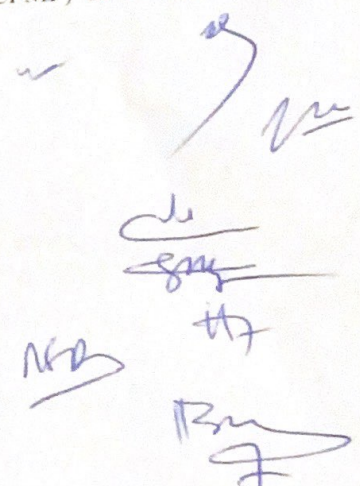
- M Mohamed Lemine SIDI BADI , Secrétaire de séance ;
- M Sidi ABDALLA, membre ,
- M Bebane GUEWAD , membre ;
- Dr Sidaty AMAR JEWDA, membre ;
- Dr Yemehlou MOHAMED VADEL, membre ,
- Dr. Mohamed SALECK membre
- M Sidi Mohamed MOHAMED HABIB, membre

L'ordre du jour comportait un seul point :

- **Evaluation de la qualification, de la compétence et de l'expérience générale et spécifique des candidats pour le recrutement de 4 membres de la commission de passation de marchés de la wilaya du Tagant**

Suite à l'examen de la recevabilité de dossiers de candidature, les candidats dont les dossiers ont été jugés recevables sont

- MOHAMED ABDELAHI CISSE
- EL AGHEB BECHIR
- MAHFOUDH HAMADI BEKAYE
- DEY MOHAMED ABDELAHI NIHE
- EREBAN MOHAMED LEMINE TFEIL
- MOHAMED MOKHTAR BECHIR
- SIDIYA AHMED ABASS
- MOHAMED LEMINE MOHAMED HORMA
- AHMED YOUMBABE
- MOHAMED BAH





- w
- AHMEDOU ABDELAHI JIYED
  - FATIMETOU MOHAMED ABDERAHMANE
  - AICHA MOHAMED SALEM
  - HOUSSEYN ISSELMOU MEWLOUD
  - KHADIJA MOHAMED LEMINE
  - MOHAMED MAHMOUD BRAHIM

Handwritten initials and a signature.

Pour évaluer la qualification, la compétence et l'expérience générale et spécifique des candidats, une grille d'évaluation des dossiers de candidature a été adoptée comme suit :

Qualifications et expérience sur 80 points, répartis comme suit :

- Compétence académique et formations : 25 points
  - Licence 11 points
  - Maitrise 13 points
  - Master et équivalent 15 points
  - Doctorat 20 points
  - Autres formations attestées 5 points

Handwritten notes and signatures, including the word 'Bon' and a signature.

- Expérience professionnelle générale : 35 points  
Expérience minimum à raison de 15 points pour le nombre d'années exigés (5ans minimum) et de 2 points par année supplémentaire avec un plafond de 15 ans d'expérience ;
- Expérience professionnelle spécifique : 20 points  
À raison de 10 points pour le nombre d'années exigées (1 année minimum) et 2 points par année supplémentaire avec un plafond de 6 ans d'expérience.

**Tout candidat ayant obtenu une note supérieure ou égale à 40 points sera retenu pour l'entretien oral.**

Entretien avec les candidats retenus sur 20 points, répartis comme suit :

- Question culture juridique, économique et administrative : 8 points ;
- Question en passation de marché : 8 points
- Connaissance linguistique (langues étrangères) : 4 points
- Les résultats d'évaluation de la qualification, de la compétence et de l'expérience générale et spécifique des candidats dont les dossiers ont été jugés recevables sont résumés comme suit :



Candidat	Compétence académique Et formations	Expérience générale	Expérience spécifique	Note obtenue sur 80 points
Dey Mohamed abdelahiNihe	20	35	20	75
Mohamed Abdelahi Moustapha Cissé	18	25	20	63
Elagheb Moud Bechir	20	35	0	55
Mahfoudh Hamadi Bekaye	20	0	14	34
Ereban mohamed lemine Tfeil	16	19	0	35
Mohamed Mokhtar bechir	25	27	20	72
Sidiye Ahmed Abass	18	35	0	53
Ahmed Youmbaba	18	35	0	53
Mohamed Bah	20	33	0	53
Mohamed lemine Ahmed Horma	18	0	0	18
Ahmedou abdelahi Jiyed	18	35	0	53
Fatimetou mohamed Abderahmane	18	35	0	53
Aicha Mohamed Salem	16	15	0	31
Housseyn isselmou Mewloud	20	27	20	67

*m*

*g*

*de*

*th*

*AKM*

*B3*



Khadije Mohamed lemine	18	35	0	53
Mohamed mahmoud Brahim	18	33	0	51

N B : La commission a pris en compte dans la présente évaluation (concernant l'expérience spécifique) uniquement l'expérience attestée dans l'exercice effectif de la passation des marchés.

Ainsi les candidats ayant obtenu une note supérieure a 40 retenus pour l'oral et classés par ordre alphabétique sont ,

- Ahmed Youmbaba
- Ahmedou abdelahi Jiyed
- Dey Mohamed abdelahi Nihe
- Elagheb Moud Bechir
- Fatimetou mohamed Abderahmane
- Housseyn isselmou Mewloud
- Khadije Mohamed lemine
- Mohamed abdelahi moustapha Cisse
- Mohamed Bah
- Mohamed mahmoud Brahim
- Mohamed Mokhtar bechir
- Sidiye Ahmed Abass

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole la séance a été levée à 12 heures 00 minutes

Président M. Oumar TEYIB ,

M. Mohamed lemine SIDI BADI , Secrétaire de séance ;

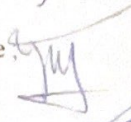
M. Sidi ABDALLA, membre ;



M. Bebane Guewad , membre ,



Dr. Yemehlou Mohamed Vadel, membre,



Dr. Mohamed SALECK membre



Dr. Sidaty AMAR JEWDA, membre



M. Sidi Mohamed Mohamed habib membre

